



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 06 FEVRIER 2015

Faut-il supprimer le Sénat ?

« Trop chère, déconnectée », disent les détracteurs de la Haute Assemblée.
« Un rouage indispensable dans l'élaboration des lois », pour ses défenseurs



LE CONTEXTE. Le 28 janvier, sur France 3, l'émission d'investigation « Pièces à conviction » enquêtait sur les moyens dont dispose la Haute Assemblée, où siègent 348 parlementaires : un budget de 330 millions d'euros (dont les détails ne sont pas rendus publics), 1 200 fonctionnaires, et, pour chaque sénateur, une indemnité de 5 500 euros net mensuels, une enveloppe de 6 000 euros pour les frais (sans justificatifs) et 7 500 euros pour les assistants.

Cette enquête pointait aussi un absentéisme important chez une partie des sénateurs.

Le 29 janvier, Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, plaidait pour une disparition de la Haute Assemblée et une fusion avec le Conseil économique et social. Colère des sénateurs, en particulier de leur président Gérard Larcher, qui invoque l'importance du bicamérisme dans nos institutions, tout en promettant « des mesures de transparence pour début mars ».

OUI

ALEXIS BACHELAY
DÉPUTÉ DES HAUTS-
DE-SEINE (FS)

Pour moi, il y a trois scénarios. Primo : la suppression pure et simple. Personnellement, cela ne me poserait pas de problème. Mais cette hypothèse paraît difficile à mettre en œuvre : elle implique une remise en cause fondamentale de nos institutions, notamment de l'existence de deux chambres pour faire contrepoids à un exécutif puissant. Son application nécessiterait un référendum. Deuxième scénario : on garde le Sénat, mais on réduit franchement le nombre des sénateurs, de 348 à 100, avec 7 ou 8 sénateurs élus dans chaque « grande région »,

au suffrage universel, à la proportionnelle. Cette nouvelle assemblée permettrait de représenter la diversité de la société, une diversité trop absente de nos institutions. Troisième hypothèse : une fusion avec le Conseil économique, social et environnemental, pour en faire une boîte à idées et un lieu d'évaluation des réformes.

Quoi qu'il en soit, un profond changement est nécessaire. Le Sénat est une chambre mal élue : le mode de scrutin est

« Une chambre mal élue, opaque, éloignée des citoyens »

illisible, les Français connaissent peu leurs sénateurs. Du coup, ces derniers paraissent éloignés des citoyens, rendent peu de comptes, et persévèrent dans leurs travers : manque de transparence, cumul des mandats, absentéisme bien plus important qu'à l'Assemblée, où des pénalités sanctionnent les élus peu présents, ce qui n'est pas le cas au Sénat... On ne peut pas accepter que le budget du Sénat ne soit pas public, et qu'au motif de la séparation des pouvoirs la gestion du Sénat ne soit pas soumise au contrôle de la Cour des comptes... C'est archaïque ! On ne peut pas accepter non plus que beaucoup de sénateurs soient peu assidus, passent, pour certains d'entre eux, plusieurs semaines sans mettre un pied dans l'hémicycle, tout en percevant l'intégralité de leur indemnité. On a l'impression d'une chambre déconnectée. À force de fermer les yeux sur certains comportements (absentéisme, cumul...), cette institution risque de se fracasser sur les attentes de nos concitoyens. Quand, en janvier 2014, le bureau du Sénat a voté contre la levée de l'immunité parlementaire de Serge Dassault, j'ai vivement protesté, car ce genre de décision fragilise l'ensemble de la classe politique, et fait le lit du populisme.

BIO EXPRESS

NAISSANCE. Le 19 août 1973.

PROFESSION. Attaché territorial.

MANDAT. Député (PS) de la 1^{re} circonscription des Hauts-de-Seine depuis juin 2012.

NON

ALAIN ANZIANI
SÉNATEUR
DE LA GIRONDE (PS)

Il est étonnant qu'on remette en cause, en France, le bicamérisme alors que la nécessité de deux assemblées a fait école dans le monde entier. La fabrication de la loi, c'est complexe, sensible : il est important d'avoir deux regards. J'entends que « le Sénat ne sert à rien car l'Assemblée nationale a le dernier mot » ; c'est une affirmation très approximative : 63 % des amendements proposés par les sénateurs sont retenus par les députés dans les textes définitivement adoptés. Et l'immense majorité des lois est issue d'un travail commun entre les deux chambres. Le Sénat a un rôle important dans le domaine de la protection des libertés. En 2007, c'est nous qui avons supprimé l'article du projet de loi sur l'immigration qui prévoyait des tests génétiques pour permettre le regroupement familial. En 2009, on a complètement réécrit, avec Robert Badinter, le projet de loi de Rachida Dati sur les prisons – le Sénat suit d'ailleurs de près la situation carcérale et a publié, à ce sujet, des rapports sans complaisance.

« Nous devons être plus efficaces et plus transparents »

En fait, c'est surtout en matière pénale que les sénateurs se démarquent des députés : notre mode d'élection est contesté, mais il nous protège. Les députés sont très exposés à la pression de leurs électeurs, nous avons plus de distance, de sérénité. On est moins dans l'émotionnel, moins dans le « un fait divers, une loi ».

Et puis l'Assemblée peut être dissoute, pas le Sénat. Donc on se sent relativement libres par rapport à l'exécutif.

Ceci étant, j'admets qu'il y a un réel problème de transparence et d'assiduité. Un risque de mort pèse aujourd'hui sur le Sénat, sa survie dépend de notre attitude : face aux critiques, de plus en plus nombreuses, il faut que la Haute Assemblée ait l'audace de se réformer. Il faut que nous soyons plus sobres dans nos dépenses, plus efficaces, plus transparents. Je trouve anormal que les comptes du Sénat ne soient pas publiés. On a rien à cacher !

NAISSANCE. Le 30 mai 1951.

PROFESSION. Avocat.

MANDATS. Sénateur (PS) de la Gironde depuis 2008. Maire de Mérignac (33).

En février 2014, j'ai remis un rapport qui préconisait des sanctions financières en cas d'absentéisme : ce texte a été adopté en bureau, en commission des lois... Et puis plus rien. Il dort toujours dans un tiroir...

Zéro chômeur, c'est le pari fou de quatre collectivités

INÉDIT Relayant ATD Quart Monde, la Communauté de communes de Mauléon (79) va tester cette opération en proposant des CDI à partir des services à rendre et des savoirs des chômeurs. Et si ça marchait ?

THOMAS BROSSET
t.brosset@sudouest.fr

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. » C'est dans le préambule de la Constitution de 1946. Ce droit, qui n'a jamais été autant bafoué qu'en ce moment, l'association ATD Quart Monde, déjà inspiratrice du RMI (1), a décidé de partir à sa reconquête. Elle a lancé en 2015 son opération « Zéro chômeur de longue durée » à l'échelle des Communautés de communes. Quatre collectivités sont déjà engagées dans l'expérience : Pipriac en Ille-et-Vilaine, Colombey-les-Belles en Meurthe-et-Moselle, Prémery dans la Nièvre et la toute dernière, le Grand Mauléon dans les Deux-Sèvres.

« Non, ce n'est pas une utopie. Ce n'est qu'une question de transferts de fonds. Un chômeur de longue durée coûte 15 200 euros à l'État. Pour payer un salarié au smic, il faut 22 000 euros par an. En versant les allocations chômage ou le RSA (2) à l'entreprise solidaire qui s'engage dans l'opération, on a déjà fait une grande partie du chemin. La différence, c'est le fruit du travail fourni », plaide avec foi Patrick Valentin, chargé du réseau emploi formation à l'association ATD Quart Monde.

Pardérogration législative

L'affaire suit son cours. Notamment dans les ministères, car la loi d'expérimentation du 1^{er} août 2003 donne le droit à une collectivité territoriale de déroger aux dispositifs législatifs sur un temps limité. Ainsi, mercre-



Bernard Arru, aux Ateliers du Bocage à Mauléon. L'un des acteurs de l'opération « Zéro chômeur ». PHOTO DOMINIQUE GUINEPOLEAU/LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

di 4 février, Bernard Arru, responsable des Ateliers du Bocage, première entreprise d'insertion des Deux-Sèvres, accompagnait Patrick Valentin à Matignon. Ils ont étudié dans le cabinet du Premier ministre les modalités de l'application de cette dérogation législative.

La Communauté de communes de Mauléon, ce sont 8 600 habitants et 250 chômeurs de longue durée. « C'est la taille idéale d'une collectivité pour cette expérience.

Mais nous sommes en train de réfléchir pour adapter notre méthode aux plus grandes collectivités. C'est pourquoi nous faisons actuellement le siège des ministères du Travail, de la Santé et de la Solidarité. »

Du travail « semi-solvable »

Patrick Valentin part du principe que ce n'est pas le travail qui manque, c'est l'emploi. « Sur tous les territoires, il existe des services à rendre qui ne sont pas rendus. Nous

appelons ça le travail semi-solvable. Il n'intéresse pas les entrepreneurs actuels mais ouvre le plus souvent le champ au travail au noir », poursuit l'un des piliers d'ATD Quart Monde.

Et de citer en exemple « les chauffeurs de taxi de Roissy-Charles-de-Gaulle, qui ne veulent pas prendre de course pour la commune voisine ».

Patrick Valentin parle de l'économie douce ou économie du « pren-

dre soin ». Une économie justement alors laissée de côté parce que non rentable, mais qui pourrait s'avérer – pourvu qu'elle trouve un relais entrepreneurial – une niche à emplois pérennes.

« Il faut partir de l'homme »

« Car il s'agit de proposer des CDI et non des CDD. En cela, nous nous rapprochons plus de l'entreprise adaptée que de l'entreprise d'insertion », précise Bernard Arru.

À Mauléon, ce n'est plus qu'une question de semaines. « La balle est dans le camp de la maison de l'emploi. Elle va recevoir les chômeurs du territoire un par un. Alors que la démarche classique est d'adapter les demandeurs d'emploi au marché du travail, là, nous faisons l'inverse. Nous demandons aux chômeurs quels sont leurs souhaits, leurs compétences, leurs envies. Et nous cherchons dans les activités d'utilité collective ce qui peut leur convenir. Pour lutter contre le chômage d'exclusion, il faut partir de l'homme », poursuit Bernard Arru.

Une fois les entretiens terminés, sera créée une entreprise conventionnée chargée de recruter tous les chômeurs.

À Pipriac, où ils ont déjà pu exprimer leurs souhaits, les niches d'emplois ont été identifiées : accompagnement et lecture pour les personnes âgées, entretien des espaces publics...

Durée du test, de cinq à sept ans.

(1) Revenu minimum d'insertion.

(2) Revenu de solidarité active.

« L'opération, c'est l'échec de la prévention »

INCENDIE Les pompiers accueillaient hier les élus pour une séance de sensibilisation alors que les détecteurs de fumée deviennent obligatoires à partir du dimanche 8 mars

Dimanche 8 mars, il deviendra obligatoire pour tout propriétaire d'équiper son logement d'un détecteur à incendie. Il reste un gros travail d'information à faire en amont pour que cette mesure prenne toute son efficacité. À l'initiative de l'Union départementale d'incendie et de secours, la caserne de Cognac avait invité les élus de son territoire, hier soir, pour relayer son message.

« L'opération, c'est l'échec de la prévention », estime le commandant Didier Rémy, adjoint au responsable départemental de la prévention. Il mentionne l'exemple de la ceinture de sécurité, qui s'est imposé progressivement, devenant une évidence. Concernant les

détecteurs de fumée, il faut pouvoir évaluer les lieux pour savoir combien il faut en poser et où. « Il y a tout un tas de bonnes règles du jeu mais il faut qu'elles soient comprises », relève l'officier. Il mentionne le mauvais réflexe qui consiste à ouvrir une porte quand il y a un sinistre, ce qui génère un appel d'air.

Pas de conseiller habilité

Les détecteurs doivent répondre à la norme « EN 14604 ». Aujourd'hui, il n'existe pas de personne habilitée pour conseiller, installer et entretenir ces dispositifs. La campagne d'information devrait monter en puissance d'ici l'échéance.



Les pompiers ont fait visiter la caserne et expliqué le fonctionnement des détecteurs de fumée aux élus. PHOTO PHILM

Le capitaine Rayé, commandant de la compagnie de Cognac, en a profité pour faire visiter la caserne

et mieux faire connaître son service auprès de la vingtaine d'élus participants.

Atterrissage réussi pour Cats à l'aéroport de Brie-Champniers

La filiale d'Airbus, présente à la BA 709 de Cognac, vient de s'installer à Brie-Champniers. Elle y remet en état des avions, comme ces quatre Epsilon pour l'armée du Sénégal.

»

Les possibilités dans le domaine de la maintenance et de l'entretien sont immenses.

François GOUBAULT
fgoubault@charenteinfo.fr

« Cette plateforme aérienne de Brie-Champniers a un énorme potentiel de développement. Cela faisait plusieurs années que nous réfléchissions à nous y installer. C'est chose faite. » Laurent Blattner, le patron de Cassidian Aviation Training Services (Cats), la filiale d'Airbus qui assure depuis 2006 la maintenance des avions-écoles de la base aérienne (BA) 709 de Cognac-Châteaubernard, a donc investi depuis six mois le hangar laissé vide après la liquidation de Rotor Angoulême. C'est là qu'hier après-midi, avec la dizaine de salariés déjà installés sur le site, il a reçu le général Birame Diop, chef d'état-major de l'armée de l'air du Sénégal depuis le mois de janvier, venu voir où en était le reconditionnement de quatre avions-écoles Epsilon remis au Sénégal par l'armée française. « Les deux premiers vous seront livrés dans la première semaine de mars, les deux autres début juin », l'a rassuré Laurent Blattner, flanqué de ses proches collaborateurs. Si Cats a jeté son dévolu sur le tarmac de Brie-Champniers, c'est parce que son horizon était bou-

ché à Cognac. « Les bâtiments que nous utilisons là-bas sont pleins, explique le patron. Nous n'avons pas de perspective de développement pour d'autres activités. En plus ici, il n'y a pas de vols militaires qui nous contraignent à respecter certains horaires. »

Les quatre Epsilon refaits à neuf – ils repartent pour une bonne vingtaine d'années de service – pour le Sénégal sont le fruit du premier gros contrat de Cats-Angoulême. « Mais nous avons d'autres prospects bien avancés », assure Laurent Blattner sans en dévoiler plus.

L'objectif de l'entreprise, qui emploie 150 salariés sur ses sept sites français – 53 à Cognac et 10 à Angoulême –, est de développer son activité de maintenance et de formation spécifique auprès d'armées de l'air étrangères. En direct ou en tant que sous-traitant, comme c'est le cas pour le Sénégal via Assistance Aéronautique Aérospatiale (AAA).

S'ouvrir à l'aviation civile

S'il a fallu trois ans pour que Cats mûrisse son projet d'implantation avant d'investir 300 000 euros à Brie-Champniers – le hangar est



Le patron de Cats, Laurent Blattner, a reçu le chef d'état-major de l'armée de l'air sénégalaise pour qui l'entreprise refait à neuf quatre avions-écoles.

Photo Phil Mesplet

loué au syndicat mixte des aéroports de Charente –, c'est aussi parce qu'elle a réfléchi à son ouverture à l'aviation civile. « Les possibilités dans le domaine de la maintenance et de l'entretien

sont immenses, juge Patrick Besse, le responsable technique. Des sociétés qui sont basées en région parisienne sont intéressées par nos offres. Il nous fallait juste l'outil et l'endroit. »

« Cognac était notre tremplin », résume Laurent Blattner, qui sait aussi qu'en cas de non-renouvellement du contrat d'entretien des avions-écoles de la BA 709, Cats aurait alors une solution de repli toute trouvée. « Pour l'heure, la proximité entre les deux sites charentais nous permet une cer-

taine souplesse », ajoute-t-il. S'il n'en dit mot, le patron a également une autre idée en tête : permettre à une clientèle d'affaires de se poser et de décoller avec l'assurance de pouvoir bénéficier sur place d'une maintenance agréée des appareils civils. Un projet d'abord nourri pour Cognac avant d'être tué dans l'œuf par l'armée qui n'a pas souhaité délivrer les autorisations nécessaires. Avec l'atterrissage réussi de Cats, c'est tout l'aéroport de Brie-Champniers qui redécalle.

Une maxi cabine de peinture

Cats n'entend pas se contenter de jouer dans le monde des avions et de l'aviation. L'entreprise a investi dans une cabine de peinture taille XXL qu'elle peut louer à toute personne ou entreprise qui aurait une pièce ou un véhicule volumineux à repeindre. « Nous avons fait travailler la société locale Omia qui nous a construit cette cabine de 15 mètres de long sur 11 mètres de large et 5,5 mètres de haut que nous pouvons louer à qui le souhaite. Sachant que des cabines de ce gabarit sont très rares dans le Sud-Ouest et même dans la France

entière », note Eddy Goudalier, le responsable de la production des sites Cats d'Angoulême, Cognac et Lanveoc en Bretagne. Un transporteur peut par exemple y faire repeindre un camion ou un bus ; un industriel une énorme machine. « La location peut se faire nue, le client assurant lui-même les travaux, ou en nous faisant réaliser la peinture », complète Laurent Blattner. Une offre de décapage préalable, quel que soit le matériau support à repeindre, est également possible. « Cela entre dans le cadre de notre diversification », insiste Laurent Blattner.

Cassidian bien armé

AÉRONAUTIQUE La société chargée de l'entretien des avions de la BA 709 étend sa palette à Champniers

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

L'embryon d'une future école de pilotage de l'armée de l'air du Sénégal est abrité dans un hangar de l'aéroport d'Angoulême-Cognac, à Champniers. La société Cassidian est en train de chouchouter quatre avions « Epsilon » que l'armée française a cédés à son homologue africaine. Ils seront entièrement démontés, vérifiés et « régénérés » pour repartir pour 20 à 25 années de service.

Déjà propriétaire de deux Epsilon offerts par le président Jacques Chirac en 2005, le Sénégal est en train de monter une école pour ses pilotes, voire ceux des pays voisins. Pour préparer ses avions, elle s'est appuyée sur une société parisienne, AAA, qui a sous-traité à Cassidian la partie technique. Hier, le général Birame Diop, chef d'état-major de l'armée de l'air sénégalaise, est venu en personne inspecter le dispositif.

Éviter la dépendance

« Il a été surpris par des capacités qu'il ne soupçonnait pas », relève le président de Cassidian, Laurent Blattner. « Nous comptons étendre notre partenariat à d'autres

domaines très bientôt », indique le général Diop, visiblement ravi de cet échange. Pour la filiale d'EADS, que Laurent Blattner définit comme une « PME 100 % charentaise », ce contrat incarne sa volonté de développement, pour mieux s'ancrer localement.

La société s'est implantée au sein de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard en 2006, après avoir conquis le marché de la fourniture d'avions Grob 120 et l'entretien de l'ensemble des appareils. Cette « externalisation » était une première en France, Cassidian a confirmé en remportant d'autres marchés avec l'armée et s'est posé à Brest, Lorient, Salon-de-Provence et Avord.

Le contrat de Cognac arrive à échéance en 2016, avec sans doute un à deux ans de rabe. Laurent Blattner ne voulait pas devoir fermer boutique si Cassidian n'est pas choisi pour le contrat suivant. Il a dû aussi compenser une activité réelle un peu moindre que celle initialement prévue. La société a donc cherché à élargir sa palette.

Elle a investi des hangars de l'aérodrome de Cognac, quasi inexploités, qui servent à l'entretien des



Le général Diop, chef d'état-major de l'armée de l'air sénégalaise, a visité Cassidian hier. T. LEBREUVAUD

avions de l'armée. Mais en raison de la densité des vols de l'école de pilotage, son activité y était limitée.

Cabine de peinture géante

Quand la société d'hélicoptères Rotor a fait faillite, laissant vacant ses locaux sur le site de Champniers, Laurent Blattner a bondi sur l'occasion. Loué depuis

neuf mois, le bâtiment est opérationnel depuis quatre mois, au prix de 300 000 € d'investissement. Outre un « garage » pour les avions civils et militaires, Cassidian y propose des services qui vont au-delà de l'aéronautique. Une cabine de 16 mètres sur 11, pour 5,50 mètres de hauteur, est conçue pour peindre des appareils, mais aussi des camions ou

tout autre gros format. Une autre est en cours de finition pour réaliser un ponçage intégral de tous types de supports. Ce type d'équipements est assez rare en France. Cassidian conforte ainsi un joli potentiel et l'emploi de 150 salariés, dont 53 à Cognac et une dizaine à Angoulême, pour un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros.

■ ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les écologistes auront leur liste au premier tour

Les adhérents d'Europe Écologie Les Verts (EELV) des trois régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin se sont rassemblés en assemblée générale samedi dernier à Bordeaux pour déterminer la stratégie à adopter pour les élections régionales. EELV a clairement exprimé son choix de partir en autonomie au premier tour par un vote à la quasi-unanimité des militants. La stratégie concernant le second tour sera aussi décidée par les adhérents, qui seront consultés par vote électronique au soir du premier tour. « Pour cela, EELV travaillera avec l'ensemble des forces de gauche. Aucun partenaire ne sera privilégié », indique le parti écologiste.

LGV : une action coup de poing des élus ce midi

La pétition du Grand Angoulême pour dire « non au désert ferroviaire entre Bordeaux et Paris » avait recueilli, hier, plus de 2 000 signatures. « Nous optons pour une action sur le terrain avec les élus aujourd'hui, à midi, devant la gare », annonce le président de l'Agglo, Jean-François Dauré. « Je pense que la SNCF ne comprend pas ce qu'il est en train de se passer. Elle a une vue parisienne du dossier. » Les élus charentais militent pour la qualité de desserte de la future gare LGV d'Angoulême, alors que la SNCF envisage de réduire de 30 % le nombre d'arrêts prévus.

Cognac: les commerçants entre défis et inquiétudes

■ L'association des commerçants du centre-ville de Cognac tenait hier son assemblée générale

■ Epaulée par son équipe, Nathalie Violette a redynamisé la structure depuis un an

■ Sans cacher les difficultés.

Stéphane URBAJTEL
surbaitel@charentelibre.fr



Nathalie Violette (au centre) préside l'association. A ses côtés, Kathia Braastad et Catherine Veret, membres du bureau.

Photo S. U.
Photo S. U.

Trente-deux adhérents en 2013. Soixante-dix-huit à l'heure de présenter les comptes et le bilan, hier soir, en assemblée générale. Un an après avoir pris les rênes de l'Association des commerçants du centre-ville de Cognac, Nathalie Violette et son équipe (1) l'ont redynamisée. Des animations visibles, un plan de communication efficace. De là à dire que c'est l'apothéose, la présidente ne franchit pas le pas. Sans langue de bois, elle décline ses inquiétudes, les faiblesses du commerce local. Elle affiche aussi ses idées et ses projets.

L'un des axes forts de votre année a été la communication. Pourquoi ce choix ?

Nathalie Violette. Nous sommes partis d'un constat: ça ne sert à rien d'organiser des animations au centre-ville si notre clientèle n'est pas prévenue. Voilà pourquoi on a d'abord mené une grosse campagne avec distribution de flyers autour du slogan «Connaissez-vous vraiment vos commerçants du centre-ville ?». Puis une seconde campagne, pendant les fêtes: 12 000 prospectus autour du principe «Le choix, les marques, le conseil en plus».

De la com' à la façon des grandes surfaces en somme... Mais je crois qu'il faut reconnaître que les grandes surfaces se sont engagées sur ce terrain et que ça marche. A la façon des galeries des supermarchés, nous devons devenir le centre commercial du centre-ville. Parmi les idées, on peut imaginer, par exemple, de coupler nos animations avec des offres commerciales, type vente flash.

Vous comptez plus de deux fois plus d'adhérents qu'en 2013. C'est compliqué de mobiliser ?

Oui, parce que certains nous disent: «On n'a pas besoin de vous». Oui parce que le reproche souvent formulé par les adhérents c'est: «Même ceux qui ne cotisent pas profitent de nos animations». Mais c'est essentiel d'avoir un nombre d'adhérents conséquent. D'abord parce que la chambre de commerce subventionne notre association à hauteur de 30 euros par adhérent. Ensuite parce que plus on est nombreux, plus notre voix est forte.

Comment s'annonce 2015 pour le commerce cognacais ? Ça va être très chaud. Je sais qu'il y a des adhérents qui vont nous lâcher. Certains parce que ce que nous faisons ne correspond pas à leurs attentes, mais surtout certains en raison de la conjoncture: aujourd'hui, on estime que 15 à 20% des commerces du centre-ville sont à vendre. D'après ce que nous savons, une dizaine est vouée à disparaître cette année.

Qu'est-ce qui limite le développement de l'activité commerciale en ville selon vous ?

Du côté des commerçants, le premier problème c'est l'absence de grands locaux. Une enseigne qui a besoin de plus d'espace s'installe en périphérie. Le gros souci, c'est aussi le prix des loyers: 1 400 euros par mois pour 40 m², c'est juste pas possible. Autre difficulté pour attirer les clients cette fois, c'est le manque de places pour se garer. Les parkings sont trop loin. La création d'un parking rue Lohmeyer [les travaux démarrent la semaine prochaine, NDLR], c'est super pour les commerces du boulevard Vic-

22

A la façon des galeries de supermarchés, nous devons devenir le centre commercial du centre-ville.

tor-Hugo, super pour Pôle emploi. Mais est-ce que ça va inciter les clients à venir rue d'Angoulême: je n'y crois pas.

Quelles solutions alors ?

On pourrait par exemple étendre le système des zones bleues. Je crois aussi qu'il ne serait pas aberrant de relancer l'idée de créer un parking avec des niveaux à Cognac. Certaines communes l'ont fait. Pourquoi pas nous ? Si les collectivités publiques n'ont pas les moyens, on peut lancer un appel d'offres à un privé.

Beaucoup de commerces du centre sont fermés à la mi-journée quand tout est ouvert dans les galeries de supermarchés.

Comptez-vous vous saisir un jour de cette question ? Oui clairement. L'un des projets pour 2015, c'est de proposer à nos adhérents un ou deux jours d'ouverture par semaine entre midi et deux. Mais il faut que tout le monde joue le jeu. Pour réussir, il faut que nous commençons par nous connaître nous-même: j'ai découvert il y a peu qu'un membre de mon bureau était ouvert entre midi et deux. Je l'ignorais.

Point noir sempiternel: la rue Aristide-Briand et ses commerces fermés. Quoi faire ?

Nous avons organisé plusieurs animations de ce côté de la ville cette année: la chasse aux œufs de Pâques, une rencontre avec les joueurs du CCBB, le club de basket. Il faut trouver des idées pour attirer du monde dans cette partie de la ville. Une solution que nous avons préconisée pour redynamiser le secteur: l'idée d'exploiter les locaux bientôt libres de l'école Jean-de-La-Fontaine qui va fermer pour y loger le centre d'animation (actuellement rue Cagouillet). Cette relocalisation permettrait de drainer du monde. Avec l'espoir que certains consommeront.

Quel regard portez-vous sur la future zone commerciale géante du Mas-de-la-Cour ?

Quand on découvre que pour le développement de cette zone, les élus ont laissé un groupe prendre la main sans avoir de droit de regard ou de droit de veto, on marche sur la tête. Ça veut dire qu'on n'est pas maître de ce qui va se passer. D'après ce que l'on sait, il y a des difficultés pour commercialiser des surfaces de 400 m². Il pourrait donc y avoir un redécoupage des surfaces. Avec le risque redouté d'avoir des enseignes qui jouent exactement sur le même terrain que nous.

(1) Présidente Nathalie Violette (Albi), vice-présidente Kathia Braastad (Les P'tits Loustics), secrétaire Catherine Veret (Margyl Clair), secrétaire adjointe Emilie Tréau (Montastache), trésorière Jessica Sprunelli (Alisandra). L'adhésion à l'association est à 250 € par an. La structure propose aussi une adhésion ode soutenue à 90 euros.



Une pétition au sujet du centre aquatique

Un groupe de commerçants a lancé une pétition pour demander aux élus de « modérer » le coût du centre aquatique des Vauzelles dont il considère la facture de 33 millions d'euros exorbitante. Ils ont recueilli 120 signatures qui seront déposées au commissaire enquêteur la semaine prochaine. **DR**

■ CHÂTEAUBERNARD

Les CM2 découvrent les joies du ski



Trois heures quotidiennes d'enseignement traditionnel complétaient ces activités péri-scolaires exceptionnelles.

Photo CL

Vingt-cinq CM2 de l'école Jules-Vallès reviennent d'un séjour « classe découverte » à Saint-Lary dans les Hautes-Pyrénées, emmenés par Jérôme Lescanne, le directeur de l'école. Première occasion pour la majorité d'entre eux, de chausser des skis, de découvrir un paysage de montagne sous la neige. Les écoliers ont été hébergés au centre d'altitude de la Charente, géré par le conseil général, pris en charge par des moniteurs de ski sur les pentes du Plad'Adet, tandis que personnels de cuisine, infirmière et enseignants les ont encadrés à l'intérieur du centre. Visite du Parc national des Pyrénées, de la machinerie du téléphérique, de l'usine hydro-électri-

que, plus un jeu de piste dans la ville: tout a été fait pour susciter l'intérêt du plus grand nombre.

« Super, mais trop court », c'est l'opinion qui domine au moment du compte-rendu de leur voyage par les élèves. « Ce voyage a été rendu possible grâce à l'investissement des parents d'élèves », a indiqué Jérôme Lescanne. Les élèves accompagnés de leurs parents, avaient laissé chez les commerçants locaux des tirelires de leur fabrication qui ont contribué à la couverture financière du séjour.

« Cela faisait onze ans qu'aucun voyage n'avait été organisé par l'école. Des parents d'élèves nous le demandaient », conclut le chef d'établissement.

Dany Brillant sur la scène du Castel

CHÂTEAUBERNARD Le comité des fêtes fait un joli coup en programmant le chanteur. Mais cette venue a un prix élevé

Patrick Ourtaau, le président du comité des fêtes est content. Le chanteur qu'il a toujours rêvé de recevoir à Châteaubernard se produira sur la scène du Castel, samedi 17 octobre.

Mais accueillir Dany Brillant pour son tout nouveau spectacle « Le Dernier romantique » fait entrer le comité des fêtes dans une autre dimension, tant au niveau financier qu'au niveau de l'organisation.

Vendredi 30 janvier, l'assemblée générale à la salle des fêtes en a donné un avant-goût. D'abord, le coût du spectacle. « C'est beaucoup plus cher. Le spectacle s'élève à 34 000 euros », annonce le président du comité des fêtes. Sans oublier tous les à-côtés : la prise en charge des coûts du transport, de l'hébergement, du restaurant, etc. Dany Brillant demande notamment une suite et deux vigiles pour la signature des autographes, etc.

Pourtant, le président se veut confiant : l'association dispose d'un reliquat providentiel à la suite de la venue d'Anne Roumanoff l'an dernier. Le spectacle avait alors généré 28 845 euros de bénéfices pour 26 618 euros de charges avec une subvention de la mairie de 7 000 euros.

Une salle à 1 800 euros

Patrick Ourtaau fait également valoir une solide avance de trésorerie. Bénéficiaire sur toutes ses manifestations en 2014, le comité des fêtes présente un solde positif de 11 027 euros pour l'année écoulée, soit 35 051 euros en caisse.

Le président s'est engagé à réduire sa demande de subventions à la mairie qu'il souhaite compenser par une augmentation du nombre de places assises. Des 650 actuellement, il aimerait passer à 800, grâce à l'ajout de chaises. Mais il faudra aussi composer avec les 12 mètres de profondeur scénique demandés par le chanteur.



Le spectacle de Dany Brillant, qui se tiendra le 17 octobre au Castel, a un coût de 34 000 euros. PHOTO ARCHIVES CÉLINE LEVAIN

Certains grincements de dents se sont fait entendre dans la salle à l'évocation du coût de location du Castel, qui est à la charge du comité des fêtes : la journée lui sera facturée 1 800 euros. Trop lourd, voire irresponsable selon certains. L'association profitait jusque-là de la salle communautaire Jean-Monnet, gratuitement. Patrick Ourtaau ne veut pas y renoncer : « Cette salle (Le Castel, NDLR), on doit l'utiliser. J'ai compté le maximum en frais de location. »

Et d'espérer surtout des promesses faites par le maire Pierre-Yves Briand, alors qu'il recevait les associations au Castel le mois dernier. Le premier magistrat voyait en l'espace festif et culturel « un nouvel outil à la disposition des associations » auxquelles il faudrait proposer des « tarifs adaptés dans le cadre d'un conventionnement », intégrés en partie dans le calcul



Patrick Ourtaau garde le sourire même si l'événement lui donne du fil à retordre. PH. B.

des subventions associatives. Dans la salle un invité, l'argentier de la commune, Michel Damy. Un signe ?

Sandra Ballan

Châteaubernard est de taille

Les animations au Jardin respectueux reprennent samedi 14 février, de 14 à 16 heures. En cette période idéale pour la taille des arbres, l'association propose Oser l'osier, pour apprendre à tailler et tresser une matière vivante.

Il s'agit d'une variété de saule très présente dans le jardin appelée saule osier, connue aussi sous le nom de saule des vanniers car très utilisé par ces derniers. Deux heures pour appréhender la technique de taille et profiter d'une démonstration de tressage. Le but est de repartir avec son fagot à la maison et de passer aux travaux pratiques.

Les personnes intéressées sont invitées à se garer au parking de la Trache. Un fléchage sera mis en place. Il n'est pas nécessaire de réserver. Tél. 05 45 80 81 15.



Le public pourra s'initier à tailler et tresser de l'osier, samedi 14 février. PHOTO SANDRA BALIAN

ATELIER TRESSAGE

L'osier plie mais ne rompt pas à Châteaubernard

Rémy Marcotte, le jardinier «respectueux» de L'Yeuse, invite tous les amateurs à un atelier tressage de l'osier, demain samedi de 14 heures à 17 heures, au Jardin respectueux, l'espace pédagogique de Châteaubernard, qui s'étend au bord de la Charente, en contrebas de la falaise où serpente la rue de Bellevue.

En compagnie de Benoît Monadier et de quelques bénévoles, Rémy Marcotte proposera une initiation gratuite et ouverte à tous, de la taille et du tressage de l'osier. «Un végétal vivant qu'on peut bouturer à volonté dans des jardins humides et ensoleillés et laisser pousser dans des configurations géométriques particulières: cabanes, tunnels, haies ou clôtures grillagées. Il nécessite une taille annuelle dont on se propose de montrer la technique», détaille Rémy Marcotte qui a déjà accueilli mardi dernier, une quinzaine d'élèves de maternelle de Cherves, conduits par Christine Brecho-teau, leur enseignante.

Les écoliers ont construit ensemble une cabane vivante en osier capable d'affronter frimas, bourrasques de vents et inondations.



Rémy Marcotte au milieu des élèves de maternelle de l'école de Cherves qu'il a reçus mardi dernier.

Photo CL

«Les écoliers reviendront à d'autres périodes de l'année pour découvrir la progression de cette œuvre végétale à laquelle participent, à parts égales, la nature et les hommes», termine Benoît Monadier. Une opération bapti-

sée «Adoptez un jardin», mise en œuvre à l'adresse des scolaires, soutenue par la direction régionale des Affaires culturelles (Drac).

Jacques DESCHAMPS

ÉCOLE PRIMAIRE DE JAVREZAC

Micmac à la cantine

Les élèves seraient indisciplinés. La municipalité menace de fermer la cantine

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

La quarantaine d'enfants qui déjeunent chaque midi à l'école primaire Jean-Rostand à Javrezac sont-ils vraiment indisciplinés et turbulents ? Seront-ils privés de cantine durant toute une semaine, comme le menace Madame le maire ? Dans ce village de 625 habitants aux portes de Cognac, l'affaire est très sensible.

Les faits. Dans un courrier daté du 26 janvier à l'ensemble des parents d'élèves, les élus du Conseil municipal affirment « que les enfants ne respectent pas les personnes et les consignes » durant la pause méridienne. La lettre pointe des « insultes », un « comportement plus que déplacé » et de la « violence ». Un peu plus loin, les conseillers municipaux assurent que « l'organisation d'une cantine scolaire est un service public facultatif ». Ils en appellent au respect des « règles établies », avant de conclure : « Une période probatoire de deux semaines commence à compter de la réception de ce courrier. À l'issue de cette période, si aucune amélioration n'est constatée durablement, la cantine sera fermée pour une semaine entière. »

« Souffrance des enfants »

Contactée hier matin au téléphone, Pascale Belle, le maire, se dit d'abord étonnée et réfute le moindre souci à l'école. Elle reconnaît ensuite l'existence du courrier officiel, déplore que ce document circule, et parle d'une « nouvelle tentative de déstabilisation de l'équipe municipale par certains parents d'élèves (1) ». Puis, au fil de la discussion, M^{me} Belle assure que « la situation s'est bien améliorée »,



Une quarantaine d'enfants déjeunent le midi à l'école Jean-Rostand. PHOTO D'ILLUSTRATION / NICOLAS LE VÈVRE

qu'un « dialogue constructif et positif est engagé avec les enfants et les adultes ». Elle dit encore que le courrier avait pour objectif de provoquer « un sursaut » et d'éviter d'éventuelles exclusions du réfectoire.

Les parents d'élèves et les élus du conseil d'école que nous avons interrogés ne partagent pas la même analyse. Ils parlent de « pressions psychologiques » et de « souffrance des enfants » depuis que l'encadrement de la pause méridienne a changé à la rentrée 2014.

Auparavant, le repas et la récréation étaient surveillés par l'une des trois maîtresses. Ils le sont désormais par deux employées municipales. « Cela est notre prérogative [...] et cela est non négociable », précise d'ailleurs le courrier du 26 janvier. Seulement voilà : à

l'école Jean-Rostand, l'équipe enseignante applique la méthode Freinet, cette pédagogie du travail choisi et coopératif, où l'élève apprend à son rythme, au sein de petits groupes.

Problème de formation ?

Des élus au conseil d'école expliquent : « Ces principes d'autogestion étaient aussi appliqués le midi. Les petits, les moyens et les grands mangeaient ensemble. Il y avait des chefs de table qui répartissaient les missions : se lever, servir, débarrasser, couper la viande des plus petits. Aujourd'hui, tout a changé. Les élèves sont répartis par niveaux. Un règlement stipule que "l'enfant modère sa voix et ne se déplace pas sans autorisation". Désormais, les règles diffèrent. Il y a celles du matin, en classe, qui pri-

vilégient l'autonomie, puis celles du midi, plus strictes, avec des punitions d'un autre âge - des lignes à copier, des mises à l'écart - qui nient l'identité de l'enfant. Cette rupture est très perturbante. D'où les problèmes... »

Et les parents de citer - à demi-mot - un éventuel problème de formation des deux agents communaux. La direction des services départementaux de l'éducation nationale, saisie du dossier, est bien embarrassée : oui, le temps de la pause méridienne est bien de la prérogative des mairies.

(1) Au printemps dernier, M^{me} Belle, nouvelle élue, ne s'était pas insurgée contre la menace de fermeture d'une des trois classes de l'école. Les parents d'élèves n'avaient pas compris ses arguments. Depuis, le dialogue est très difficile.

La mairie menace de fermer la cantine une semaine

Émoi aux portes de Cognac, dans le village de Javrezac (625 habitants). Parce que les enfants qui déjeunent à l'école primaire seraient indisciplinés et turbulents, la mairie menace de fermer la cantine toute une semaine. Dans un courrier daté du 26 janvier, l'ensemble du Conseil municipal dénonce des « insultes », de la « violence », et des « comportements plus que déplacés ». Les élus appellent les parents d'élèves à un sursaut et leur donnent « une période probatoire de deux semaines » pour noter une amélioration.

Des élus au conseil d'école déplorent une « situation bloquée » et une « réelle pression psychologique » depuis que le déjeuner et la récréation ne sont plus encadrés par une maîtresse mais par deux employés communaux. À l'école de Javrezac, les enseignants suivent la méthode Freinet, la pédagogie du travail choisi, dont les préceptes étaient également appliqués à la cantine. Mais de nouvelles règles, plus strictes, sont désormais en vigueur au réfectoire. D'où le problème car les enfants seraient perdus et troublés

Portes ouvertes au lycée Jean-Monnet

La journée « portes ouvertes » du lycée Jean-Monnet aura lieu samedi 14 février de 8 h 30 à 13 heures. « Une visite guidée permettra aux familles de découvrir toutes les installations (salles de cours et de travaux pratiques, salles polyvalentes, laboratoire de langues, gymnase, internat, infirmerie, vie scolaire, administration...) et de rencontrer les enseignants qui répondront à toutes leurs questions », indique le proviseur, Marc Perrier. L'opération concerne également les élèves de terminale intéressés par les formations en BTS assistant de manager ou management des unités commerciales.

La Ligue voit grand

La Ligue du Centre-Ouest va construire un nouveau centre technique de 4 millions d'euros à Puymoyen. Le chantier sera lancé en avril.



Le nouveau centre technique de la Ligue du Centre-Ouest, à Puymoyen, devrait être livré en mai ou juin 2016.

Photo CL

Kévin CABIOCH
k.cabioch@charentelibre.fr

Un bâtiment flambant neuf certifié haute qualité énergétique, 25 chambres duo toutes dotées d'une salle de bain et de sanitaires, cinq bureaux, deux salles de formation, une grande cuisine professionnelle, une salle de restauration de 102 places... La Ligue du Centre Ouest n'a pas lésiné sur les moyens pour son nouveau centre de formation et d'hébergement.

«Il était plus que temps de remplacer les locaux actuels, construits il y a 30 ans, car ils ne sont plus aux normes», souligne Henri Monteil, président de la Ligue du Centre-Ouest. Salle de douches commune décrépie, chambre de quatre ou cinq lits au confort plus que relatif... Les locaux actuels ont fait leur temps.

Jouxtant le siège de la Ligue du Centre-Ouest, à Puymoyen, le nouveau centre technique devrait

être livré en mai ou juin 2016. Le chantier, confié au cabinet d'architectes Duthillet et Lamothe, démarrera en avril prochain. «J'espère qu'on pourra l'inaugurer avant la fin de mon mandat», glisse Henri Monteil, qui ne se représentera pas à la présidence en juillet 2016.

4,1 millions d'euros

Initialement évalué à trois millions d'euros, le nouveau centre technique devrait coûter près de 4,1 millions d'euros. «Nous sommes toujours à la recherche de subventions», explique Henri Monteil, qui espère recevoir 1,2 million d'euros de subventions de la part des collectivités territoriales et des instances sportives. «Je tiens à préciser qu'on ne demande pas d'efforts supplémentaires aux clubs», ajoute-t-il.

Le reste du coût sera assuré par l'autofinancement et un prêt. «Le bâtiment produira plus d'énergie

qu'il n'en consommera grâce aux panneaux photovoltaïques et à la récupération des eaux de pluie», précise le président pour nuancer le coût très élevé de l'investissement. Les certifications écologiques entraînent un surcoût de 860.000€.

À l'image du centre technique actuel, le nouveau bâtiment accueillera chaque année 1.700 jeunes stagiaires dans le cadre du parcours d'excellence sportive et des interdistricts, 1.600 entraîneurs lors des 13 sessions de formation d'éducateurs et 650 arbitres stagiaires.

«Il nous permettra aussi de mettre les locaux à disposition des clubs et des autres disciplines sportives», ajoute Henri Monteil. Un temps envisagé, l'aménagement d'un terrain de foot synthétique au centre d'entraînement de Puymoyen a été abandonné pour ne pas faire gonfler la note. «Ça pourrait être notre prochain projet», annonce le président.

Course à pied

Le Grand Cognac lance la saison des trails charentais dimanche

Le trail du Grand Cognac, sixième du nom, ouvre dimanche la saison des courses nature en Charente. Organisée par le «Team Charentes Triathlon», la course de 17 km, au départ de Saint-Brice, intègre cette saison le challenge des trails de Charente, qui en compte huit désormais.

Ce n'est pas la seule innovation de cette édition 2015.

Outre le parcours long de 17 km, quasiment inchangé, - «On l'a un peu durci» précise Stéphane Marsaudon, le président du club organisateur -, un tracé court de 7 km voit le jour, à destination des néophytes de la course nature, qui n'osent pas forcément se lancer sur des distances longues.

«C'est un bon moyen de découvrir le trail qui



Le nombre de participants pourrait tripler cette année.

Photo C B

plus est sur un parcours sécurisé», glisse Stéphane Marsaudon.

Conséquence de cette double innovation:

l'organisation croule sous les inscriptions.

350 enregistrées hier après-midi

«On avait jusqu'ici 120 à 150 coureurs.

On va battre des records d'affluence.

je pense que la participation va tripler. Rien que

sur le 7 km, sans pub aucune, on a

une centaine d'inscrits

notamment des

familles», se réjouit Stéphane Marsaudon.

T. C.

Dimanche. Trail du Grand Cognac. Départ à 9h15 du 7km de la salle des fêtes de Saint-Brice (Inscription en ligne 8€; sur place 10€); Départ à 9h30 du 17km sous le pont de la Charente à Saint-Brice (Inscription en ligne 12€; sur place 20€). Clôture des inscriptions en ligne samedi 12h. Inscriptions sur site dimanche de 8h à 9h.